

Marché de services - 12874-2015

15/01/2015 S10 États membres - Marché de services - Avis de marché -
Procédure ouverte

I.II.III.IV.VI.

France-Laon: Services d'ingénierie

2015/S 010-012874

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

USEDA

ZAC Champ du Roy, CS 90666

À l'attention de: M. le président

02007 Laon

FRANCE

Téléphone: +33 323271590

E-mail: y.demoliner@useda.fr

Fax: +33 323271580

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.useda.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie

électronique: <http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires

peuvent être obtenues: USED A

ZAC Champs du Roy, rue Turgot

02007 Laon

E-mail: contact@useda.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents

complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue

compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être

obtenus: USED A

ZAC Champs du Roy, rue Turgot

02007 Laon

E-mail: contact@useda.fr

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent

être envoyées: USED A

ZAC Champs du Roy, rue Turgot

Point(s) de contact: Useda

À l'attention de: Yves-de-Moliner

02007 Laon

Téléphone: +33 323271590

E-mail: y.demoliner@useda.fr

Fax: +33 323271581

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique financière et juridique relative à l'aménagement numérique sur le département de l'Aisne.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services n° 27: Autres services

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Département de l'Aisne.

Code NUTS

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre

Durée en mois: 48

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Fréquence et valeur des marchés à attribuer: Le montant minimum est de 40 000 EUR. Il n'existe pas de montant maximum.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique financière et juridique relative à l'aménagement numérique sur le territoire de l'USEDA.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71300000, 71318000, 71316000, 66171000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Information sur les options

Options: oui

calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en jours: 120 (à compter de la date d'attribution du marché)

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Nombre de reconductions éventuelles: 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Durée en mois: 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Financement sur les fonds propres de l'union des secteurs du département de l'Aisne y compris avec recours éventuel à des subventions.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Aucune forme n'est imposée au stade de la candidature pour les groupements. Cependant en cas d'attribution du marché à un groupement, ce dernier peut se voir imposer de se constituer en groupement solidaire. Il est interdit à une même entreprise de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Les candidats individuels et les groupements ne respectant pas cette disposition verront leur candidature rejetée.

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet de marché au cours des 3 derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques. Extraits de bilan concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. Présentation d'une liste des prestations les plus importants. Ces attestations indiqueront le montant, l'époque et les lieux d'exécution des prestations et qui précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des prestations

de services de même nature que celle du marché.

Déclaration du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des marchés de même nature. Une description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité. Certificat de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate).

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: non

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée: oui

renseignements complémentaires sur l'enchère électronique: Pour présenter leur candidature les candidats devront impérativement utiliser les formulaires «lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants» postérieure à l'adresse

<http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/dat/daj>

Les candidatures et les offres sous forme papier devront être contenues dans un pli scellé.

Le pli devra porter dans sa partie supérieure gauche la mention:

Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne «Assistance à maîtrise d'ouvrage technique financière et juridique relative à l'aménagement numérique dans le département de l'Aisne».

Les candidatures sous forme dématérialisée devront être transmises par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation

<http://www.achatpublic.com>

Les candidats optant pour cette solution sont invités à télécharger le manuel d'utilisation de la plateforme.

Les modalités suivantes sont à respecter impérativement:

- les candidatures et les offres doivent par venir à destination avant les mêmes date et heure que les candidatures sous forme papier,
- tous les documents à fournir au titre du présent appel à candidatures devront se présenter sous forme de fichier(s) informatique(s). Seuls les formats de fichier de type .zip, .dwf, .dwg, .dxf, .pdf, .rtf, .doc, .xls et .ppt seront acceptés,
- conformément aux dispositions du décret n° 2001-272 du 30.3.2001, les documents pour lesquels une signature est requise seront obligatoirement revêtus d'une signature électronique de niveau 2 ou supérieur,
- les candidats ont la possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde de leur candidature sur support de type cd, dvd ou dvd-r aux mêmes adresse, date et heure limites que les candidatures papier.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

2015-01

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché
non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

Documents payants: non

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

9.3.2015 - 16:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: non

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui
calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: Marché annuel avec possibilité maximum de trois reconductions.

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.1.2015.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif d'Amiens
14 rue Lemercier, CS 81114
80011 Amiens Cedex 01
E-mail: ta-amiens@wanadoo.fr
Téléphone: +33 322336170
Fax: +33 322336171

VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: Précisions concernant les délais d'introduction des recours:
Référé précontractuel (article L.551-1 du code de justice administrative) la publicité et les conditions de la consultation peuvent faire l'objet d'un référé précontractuel de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché par le pouvoir adjudicateur.
Recours pour excès de pouvoir (article R42-1 du code de justice administrative) un recours peut être formé à l'encontre des décisions faisant grief dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'une demande de référé suspension(article L 521-1 du code de justice administrative).

Recours de plein contentieux (ou de pleine juridiction) un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du marché et les modalités de sa passation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L 521-1 du code de justice administrative).

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**VI.5) Date d'envoi du présent avis:**

12.1.2015